



FICHE SANITAIRE 2025

Exemplaire que les responsables gardent avec eux en permanence,
Et qui peut être transmis aux services de secours en cas de besoin

(A REMPLIR EN LETTRE CAPITALE SVP)

NOM PRENOM du jeune :	
Date de naissance :	Classe fréquentée en 2025 :
N° de téléphone du jeune :	
Responsable Légal 1 :	Responsable Légal 2 :
Tel portable :	Tel portable :
Tel travail :	Tel travail :
Tel fixe :	Tel fixe :
SITUATION DES PARENTS : ☐ mariés pacsés ou vie maritale ☐ divorcés ou séparés* *Y a-t-il un jugement relatif à la garde des enfants ? ☐ OUI ☐ NON	
<u>Personne à prévenir en cas d'urgence (Nom +Numéro de téléphone)</u>	
Régime alimentaire : ☐ Aucun ☐ Sans porc ☐ Sans Viande	

SANITAIRE

<u>VACCINS (Veuillez cocher la case et préciser la dernière date de vaccination) :</u>		<u>L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES</u>	
☐ DTP date :	☐ Hépatite date :	☐ Varicelle	☐ Otite
☐ ROR date :	☐ BCG date :	☐ Angine	☐ Scarlatine
		☐ Autres :	
Médecin traitant :			
Traitement médical : ☐ Non ☐ Oui (Précisez) :			
Asthme : ☐ Non ☐ Oui	Lunettes : ☐ Non ☐ Oui	Appareil dentaire : ☐ Non ☐ Oui	
PAI : ☐ Non ☐ Oui (Précisez) :			
S'IL S'AGIT DUNE FILLE, EST-ELLE RÉGLÉE ?			
Allergie(s) : ☐ Non ☐ Oui			
Votre enfant est-il sujet à une allergie alimentaire nécessitant la fourniture du repas par les parents, (un justificatif médical sera demandé)..... ☐ oui ☐ Non .			
<u>Renseignement(s) complémentaire(s) utile(s) (recommandation(s) particulière(s), difficulté(s).....):</u>			



AUTORISATIONS 2025



Nous vous informons que des photos ou vidéos prises dans le cadre des activités de la Salle Des Jeunes sont susceptibles de figurer sur les sites Internet ou sur les bulletins d'information de la Commune de Ferrières-en-Brie ou de l'intercommunalité de rattachement.

Si vous ne souhaitez pas voir figurer l'image de votre enfant sur l'un ou plusieurs de ces supports, veuillez nous le signaler par écrit.

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné(e)

Domicilié(e).....

.....

Déclare :

- Inscrire mon enfant à la Salle Des Jeunes organisée par la Mairie de Ferrières-en-Brie selon les informations indiquées dans ce dossier.

- Autoriser le service jeunesse à prendre en cas d'accident, toutes les mesures d'urgences en vue d'assurer à mon enfant les soins médicaux et si nécessaire son transport à l'hôpital ou tout autre établissement de soins.

- Avoir pris connaissance du règlement intérieur, du fonctionnement de la structure.

- Avoir noté qu'à défaut de justificatif de revenus, il me sera appliqué la tarification la plus élevée.

Date et signature du représentant légal,

PARTIE À REMPLIR PAR LE JEUNE :

Je soussigné(e) déclare :

- Vouloir fréquenter la Salle Des Jeunes pendant l'année 2025

- Avoir pris connaissance des règles de vie 2025 de la Salle Des Jeunes de Ferrières-en-Brie. En l'acceptant, je m'engage à le respecter et à assumer les sanctions en cas de transgression.

Date et signature du jeune

Règles de vie 2025 de la SDJ

Respect des autres :

- ❖ Se comporter avec bienveillance et respect, sans aucune forme de discrimination ou de harcèlement.
- ❖ Écouter les opinions et les émotions des autres, même si vous êtes en désaccord. Le dialogue respectueux est essentiel.

Comportement civilisé :

- ❖ Utiliser un langage approprié. Les propos vulgaires, offensants ou agressifs sont à proscrire.
- ❖ Toute forme de jeux physiques et de violence, qu'elles soient physiques ou verbales, sont interdites

Respect des lieux et du matériel :

- ❖ Prendre soin des installations et du matériel mis à disposition.
- ❖ Nettoyer après soi et respecter les espaces communs.

Participation active :

- ❖ Participer avec respect aux activités proposées, en s'impliquant pleinement
- ❖ Contribuer au rangement et au nettoyage après les activités et les événements organisés.
- ❖ Mettre son téléphone portable de côté pendant les activités et les sorties afin de favoriser la pleine participation.

Suivi des consignes :

- ❖ Respecter les consignes données par les animateurs et les adultes responsables. En cas de doute, ne pas hésiter à poser des questions.

Utilisation responsable des technologies et respect de la vie privée :

- ❖ Ne pas utiliser son téléphone portable pendant les activités et les sorties, sauf en cas d'urgence ou accord des animateurs
- ❖ Respecter la vie privée des autres : ne pas prendre de photos ou de vidéos sans l'accord préalable des personnes concernées.
- ❖ Ne pas partager d'informations personnelles ou sensibles sur soi-même ou sur les autres sans leur consentement explicite.

Sécurité

- ❖ Informer immédiatement un adulte responsable en cas de problème ou de situation inquiétante. La sécurité et le bien-être de chacun sont une priorité.